



HÔTEL DE
L'INDUSTRIE
Place st-germain
des-prés
PARIS



INVITATION

REGARDS CROISÉS DE DRH PUBLIC - PRIVÉ



Les DRH brisent les Silos !

Fini de compter sur les doigts de la main les DRH qui ont eu la chance de partager leurs expertises dans le secteur public et dans le secteur privé ! 2023 sera l'année où l'on brise les tabous, à commencer par les silos, où les DRH se rencontrent et se parlent.

On croyait les sujets bien séparés (concours vs entretien d'embauche, sécurité de l'emploi vs licenciement économique, grilles indiciaires, statuts vs salaire fixé librement) et pourtant voici que des sujets d'actualité touchent à la fois le privé et le public, et en particulier les Collectivités Territoriales et s'adressent en premier au cœur du réacteur : le Capital humain.



REGARDS CROISÉS DE DRH PUBLIC - PRIVÉ

9h à 9h45 *Accueil café*

9h45 à 12h30 | **ATELIER**

« Diversité, inclusion et résilience »

animé par **Marc FRANCOIS-BRAZIER**, Sparring Partner,
ancien DRH du Groupe Casino, de l'Aga Khan, Alstom Transport

avec les interventions de

Patrick COROYER, DRH NANTES et NANTES métropole
Delphine POUPONNEAU, Directrice Diversité et Inclusion Groupe ORANGE
Aurélia de PORTZAMPARC, DGA RH Orléans et Métropole d'Orléans
Mansour ZOBERI, Directeur de la promotion de la Diversité Groupe CASINO

Diversité et inclusion constituent des vecteurs de transformation des organisations. En recrutant des profils d'horizons différents, la diversité génère de la créativité, de l'innovation, de la performance.

L'inclusion c'est reconnaître sa participation quels que soient ses possibles (par exemple son éventuel handicap). Elle permet d'intégrer ces profils afin de favoriser à la fois leur épanouissement, leurs performances mais également une réponse aux attentes des collaborateurs en particulier nouvelles générations qui attendent que l'évolution culturelle se traduise de manière concrète dans les comportements et les modes de fonctionnement des organisations.

Diversité et inclusion apparaissent ainsi comme des leviers de l'intelligence collective et facteurs de résilience organisationnelle.

Diversité et inclusion sont donc à l'épreuve de cet Atelier : Comment les DRH du privé et ceux des Collectivités territoriales saisissent ces deux leviers ? Quels écosystèmes favorisent l'inclusion ? Quelles actions mettre en place afin de créer un cadre favorable à l'inclusion ?

Comment faire de la diversité et de l'inclusion un levier de transformation et de résilience des organisations ?



12h30 à 14h *Buffet déjeunatoire*

14h à 16h | CONFÉRENCE

« Lanceurs d'alerte : un sujet RH et de dialogue social ? »

Conférence participative avec les interventions de

Jean-Claude JAVILLIER, Président de l'Association des Auditeurs en Intelligence Economique de l'IHEDN, Professeur émérite à Paris-II, ancien Directeur du Département des normes int. du travail au BIT auprès de l'ONU, Genève

Christian VIGOUROUX, Président de section au Conseil d'Etat, président du Conseil d'administration de l'Institut Pasteur et enseignant de déontologie à l'ENA
Clara INGEN-HOUSZ, Directrice Juridique, Ethique, Conformité SAINT-GOBAIN
Pierre-Yves BLANCHARD, DGA CIG GRANDE COURONNE

De la défense et de la protection des droits humains par Martin Luther King, à la pénurie des soignants dans les hôpitaux, en passant par les scandales et agressions sexuelles touchant indistinctement tous les milieux, les lanceurs d'alerte ne datent pas d'hier mais avec la libération de la parole, l'essor des réseaux sociaux et la multiplication des relais d'information, leurs actions accompagnent aujourd'hui notre quotidien.

Sur la base de la définition donnée par le Conseil de l'Europe en 2014, pour laquelle l'alerte a pour vocation d'abord de veiller au maintien de l'intérêt général et de la Loi Sapin II, qui malgré ses critiques a donné un véritable statut aux lanceurs d'alertes, la France en publiant le décret d'une loi ordinaire le 21 mars 2022 a comblé et dépassé le retard pris dans la transposition de la Directive européenne du 23 octobre 2019 qui vise à unifier, au sein du territoire de l'UE, la protection des lanceurs d'alerte.

Intéressant tout autant les salariés du secteur privé employant au moins 50 salariés que les agents publics en particulier les communes de plus de 10 000 habitants, le dernier décret publié au Journal officiel du 4 octobre 2022 vient détailler les procédures.

Les DRH jusqu'à présent se sont trouvés à l'écart, considérant que le besoin d'intégrer les procédures préventives en évitant de s'exposer à des risques liés au non-respect de cette réglementation doit-être traité au niveau juridique.

Mais en recouvrant entre autres la discrimination et le harcèlement moral la mise en place de ce dispositif doit s'appuyer sur des procédures interne de recueil et de traitement des signalements.

Alors comment se traduit ce décret dans les organisations publiques et privées ? Quelles procédures internes de recueil et de traitement des signalements faut-il mettre en place ? Faut-il un accord collectif afin de privilégier la confidentialité ? Comment et par qui diligenter des enquêtes pour garantir leur objectivité ?

Et enfin, quels sont les enjeux pour les RH et les instances de dialogue social ?



16h *Conclusion et fin*





L'ANDRHDT lieu incontournable de partage, de ressources et d'échanges d'expériences qui regroupe les acteurs RH des conseils régionaux, conseils départementaux, communes, métropoles et agglomérations. Forte de sa représentativité et de son action transversale auprès des acteurs des ressources humaines de la fonction publique territoriale, l'ANDRHDT fait partie des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

LE CERCLE DU CAPITAL HUMAIN

Le **CERCLE du CAPITAL HUMAIN**, cofondé en 2015 par Alain Juillet, ancien Haut Responsable à l'Intelligence économique, le Cercle du Capital Humain a pour objectif de créer du lien à l'ère de l'hyperconnexion autour de la culture de l'Intelligence économique émergeant comme une construction sociale au sein de l'organisation. Le Cercle réunit les décideurs, et en partie les décideurs RH, autour des stratégies globales de transformation des organisations privées et publiques à l'échelle nationale et à celle des territoires.

CONTACT



Stéphane Gérard
06 47 39 63 45

stephane.gerard@cercle-capital-humain.fr



Patrick Coroyer
02 40 99 98 48

patrick.coroyer@nantesmetropole.fr

PARTENAIRES

